

Infos pratiques

Les consultations sur réquisition sont gratuites. Elles sont à la charge de la Justice.

Les consultations spontanées sans réquisition, auprès du médecin légiste sont payantes (Prise en charge par la sécurité sociale et la mutuelle)

Permanence téléphonique

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Prise de rendez-vous

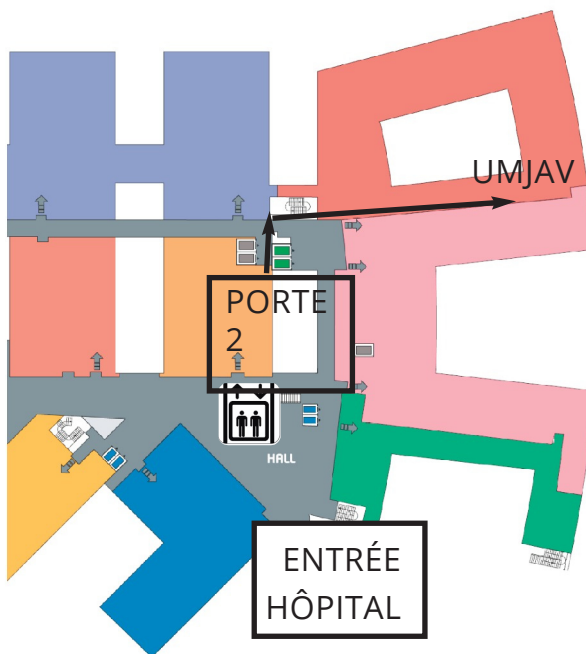
03 84 96 21 90

Email : umjav@gh70.fr

Plan d'accès

Groupe Hospitalier de la Haute-Saône - Site de Vesoul
2 rue Heymès
70000 VESOUL

Rez de chaussée du GH70
Porte 2 - Salle d'attente B (2.4)



Conception GH70 - Mars 2024



UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE ET D'AIDE AUX VICTIMES



UMJAV

L'Unité Médico-Judiciaire et d'Aide aux Victimes

L'unité Médico-Judiciaire et d'Aide aux Victimes (UMJAV) accueille toute personne majeure victime d'un vécu traumatique récent ou ancien :

violences physiques, psychologiques, sexuelles, conjugales, accidents de la route, harcèlements, attentats, agressions, suicide, etc.

Les personnes accueillies peuvent être :

- des victimes directes ;
- des victimes indirectes : famille, entourage, collègues, témoins, etc.

Quelque soit le secteur, elles peuvent :

- venir d'elles-mêmes ;
- sur réquisition ;
- être adressées par un professionnel.

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous

La prise en charge en médecine légale

L'accueil est réalisé par un médecin légiste sur rendez-vous :

- Suite à un dépôt de plainte ;
- Sur demande spontanée

Après l'examen médico-légal, un certificat est rédigé. Il fixe l'ITT (Incapacité Totale de Travail) si besoin.

Consultation de médecine légale

Le mercredi de 9h à 16h sur rendez-vous

Permanence juridique

proposée par une juriste de l'association France Victime un mercredi matin tous les 15 jours

La prise en charge psychologique

L'accueil est réalisé par une psychologue :

- sur demande spontanée ;
- Après une consultation vers le médecin légiste ;
- Après un passage aux urgences ou dans un service hospitalier ;
- Orienté par un partenaire du réseau de victimologie (associations, justice, hôpital...);
- Ou pour une expertise ou évaluation psychologique sur réquisition.

En fonction des difficultés rencontrées, il sera proposé un accompagnement adapté et personnalisé, par les professionnels de l'unité ou par un professionnel du réseau de victimologie.

Permanence psychologique

Du lundi au vendredi de 8h à 16h sur rendez-vous